

AVANTAGES IRIS

IRIS VOUS OFFRE DES AVANTAGES EN SOINS VISUELS POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE!

Saviez-vous que votre organisation est membre du Programme Avantages IRIS? Cela vous permet d'avoir accès à des avantages exclusifs qui sont combinables avec votre régime de soins médicaux. Il n'y a aucun frais pour vous. Il est facile de vous inscrire et vous bénéficierez de tous les avantages offerts par IRIS tel que la facturation directe à vos assurances, le financement sans intérêts, la garantie inconditionnelle IRIS, Air Miles et bien plus !

VOS OFFRES AVANTAGES EXCLUSIVES



LUNETTES DE PRESCRIPTION | ÉCONOMISEZ 150\$*

À l'achat de lunettes comprenant une monture et des lentilles de prescription traitées antireflet (lentilles d'une valeur de 250 \$ ou plus) ou lors de l'achat de lunettes solaires de prescription.



REPLACEMENT DES LENTILLES | ÉCONOMISEZ 50\$*

Économisez à l'achat d'une paire de lentilles de prescription à foyers progressifs lorsque vous désirez remplacer uniquement les lentilles de vos lunettes actuelles (lentilles d'une valeur de 250 \$ ou plus).



LENTILLES CORNÉENNES | ÉCONOMISEZ 50\$*

À l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes.



PROTECTION SOLAIRE | ÉCONOMISEZ 50\$*

À l'achat de lunettes solaires sans prescription de 100 \$ et plus.

* Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre IRIS, Remise Instantanée, Carte IRIS, Certificat IRIS, offre de Prime Air Miles ou toute autre offre ou promotion en boutique. Ces offres ne sont pas applicables à l'achat de lunettes de sécurité, de lunettes de sécurité pour le sport, de lunettes TruBlue, de lunettes solaires RKS pour enfants, de forfaits COOL pour enfants ou d'autres forfaits lunettes IRIS. Les offres du Programme Avantages IRIS peuvent être modifiées sans préavis. Aucune offre du Programme Avantages IRIS n'est transférable. Les certificats Avantage doivent être présentés au moment de l'achat. Limite d'un Avantage par transaction. Ces offres sont valides du 1er avril au 31 décembre 2018. Dr Daryan Angle, Optométriste.



INSCRIVEZ-VOUS EN TROIS ÉTAPES FACILES

ET COMMENCER À RECEVOIR LES OFFRES DU PROGRAMME DES AVANTAGES IRIS DÈS AUJOURD'HUI!

- 1 Allez à iris.ca/avantages
- 2 Cliquez sur **Inscrivez-vous maintenant**
- 3 Sélectionnez **Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ)** à partir du menu déroulant et remplissez l'inscription en ligne

Besoin d'aide pour l'enregistrement ou l'accès à vos avantages?

Contactez-nous à avantages@iris.ca ou 1.800.363.6378